



Martine Vermast

L'administration de l'architecte

Les prémices de l'administration de l'architecte remontent à l'époque de George Henry, premier architecte de la Ville de 1877 à 1824. Se succédèrent alors de 1824 à 1829 S. Meyer (architecte provisoire), de 1829 à 1834 Dagobert Chauchet, de 1834 à 1869 Jean-François Eydt, de 1869 à 1909 Antoine Luja, de 1909 à 1945 Nicolas Petit (interruption de ses activités de 1941 jusqu'à la libération), de 1945 à 1969 Eugène Schmit (c'est depuis que l'architecte de la ville porte le titre d'architecte-directeur), de 1969 à 1979 Joseph Kons, de 1979 à 2002 Jean Horger, depuis 2002 Martine Vermast.

Aujourd'hui l'administration de l'architecte regroupe 4 services: le service bâtiments, le service maintenance, le service des sports et le service de l'urbanisme et du développement urbain et de la police des bâtisses. La direction de l'administration en question est assurée par l'architecte-directeur, secondé d'un attaché à la direction, d'un secrétariat, qui compte deux fonctionnaires administratifs ainsi que de la comptabilité, qui occupe 3 fonctionnaires, donc au total 7 personnes.



Aloyse Achten

Service bâtiments

C'est en 2002 que le service de l'architecte change de nom pour devenir le service bâtiments. Si le service de l'architecte, créé le 22 décembre 1817, reposait sur une seule personne, un architecte, le service bâtiments compte aujourd'hui 34 personnes, dont 10 architectes, un ingénieur, 18 ingénieurs techniciens, 2 expéditionnaires techniques et 4 fonctionnaires administratifs. Le chef de service en est l'architecte Aloyse Achten. Il incombe à son équipe d'entretenir les bâtiments du patrimoine de la Ville, de les transformer ou de les agrandir le cas échéant, de les mettre régulièrement conformes aux réglementations toujours en évolution. A cette fin, environ

22 mio d'Euros sont inscrits au budget ordinaire en 2010. Le patrimoine est composé de 182 bâtiments administratifs et industriels hébergeant les services de la Ville, de 67 bâtiments sportifs, stades, halles des sports, piscines et autres, ou culturels, dont théâtres, musées, bibliothèque, centres culturels et sociétaires, de 94 structures scolaires ou parascolaires, écoles, foyers, crèches, d'environ 750 logements, principalement logements sociaux, logements de service, logements pour étudiants, sans oublier les 22 églises et 16 presbytères.

Plus importants encore que les travaux d'entretien sont les travaux du budget extraordinaire s'élevant en 2010 à environ 56 mio d'Euros permettant de réaliser de nouvelles constructions ou des transformations d'envergure, pour lesquelles le service bâtiments s'adjoint des architectes du secteur privé, qui conçoivent les projets et les mettent en œuvre. Parmi une cinquantaine de projets en cours d'élaboration, de réalisation ou achevés au courant de cette année, citons le Cercle municipal, la Villa Vauban, le centre de musique à Bonnevoie, le centre des sports à Belair, les foyers scolaires à Bonnevoie, à Beggen, à Cents, à Cessange, à Gasperich, Merl ou encore à Rollingergrund, l'école centrale à Clausen, les extensions des écoles de Cents, de Merl, la maison pour jeunes à Clausen, l'extension du chalet pour scouts à Cents, le chalet des scouts à Rollingergrund, les transformations de maisons rue de Trèves, rue Laurent Me-

nager, rue de Clausen, les logements pour personnes âgées à Merl, le centre écologique à Pfaffenthal, les transformations de la Schéiss à Belair, les transformations des services des eaux et du parc...

imedia



Service maintenance

Le service maintenance a toujours été intégré au service de l'architecte, voir à l'administration de l'architecte. Aujourd'hui le service compte plus de 300 collaborateurs. Les missions du service, dont le chef de service est l'ingénieur diplômé Christian Kemmer, sont très variées et multidisciplinaires.

Le service se charge de divers travaux de maintenance dans les immeubles appar-

tenant à la Ville: remise en état d'installations électriques, réparations de portes, fenêtres et mobilier, remplacement de serrures et de vitrages, travaux de carrelage et de peinture entre autres. 29 artisans assument ces travaux sous la responsabilité d'un ingénieur technicien. Par ailleurs, 10 ouvriers sont occupés à faire des déménagements, à transporter du mobilier pris en location par les associations de la Ville. Parmi les nombreuses tâches qui incombent au

service, on peut citer celles du nettoyage de bâtiments de la Ville et de la conciergerie. Plus de 60 bâtiments scolaires ainsi que 14 centres culturels et sociétaires sont nettoyés par le personnel de la ville, comptant aujourd'hui environ 200 personnes. 44 concierges d'écoles et de centres culturels sont sous la tutelle du service maintenance. Les toilettes publiques, au nombre de 7 à travers la Ville, sont gérées par 31 surveillantes. Le planning des travaux re-



Christian Kemmer



L'administration de l'architecte

vient à une personne et la surveillance à 6 personnes.

Une personne au sein du service gère la location et la mise à disposition des 14 centres culturels et sociétares.

Une autre fonction importante du service est celle de mettre en place les cabines et d'aménager les locaux lors des élections, tant au niveau communal que national. A l'occasion de la fête nationale et des visites d'Etat les collaborateurs montent les drapeaux qui ornent les rues et mettent en place des installations et dispositifs de tous genres pour l'organisation et le bon déroulement des festivités.



Service maintenance

Service des sports

Le service des sports, dont la création remonte à 1978, était rattaché à l'administration des travaux avant d'être affecté à l'administration de l'architecte en 1994. L'ingénieur diplômé Alex Goergen en est le chef du service, dont l'effectif se chiffre à environ 240 personnes, y compris 60 moniteurs auxiliaires.

Le service a sous sa gestion les infrastructures sportives de la Ville les plus diverses: 15 halles des sports, 14 salles de gymnastique, 2 piscines ouvertes au public, 6 bassins d'apprentissage, 2 patinoires couvertes, 1 salle pour inline-skating, le stade Josy Barthel (2 terrains de football et 1 piste d'athlétisme), 19 terrains de football, 1 terrain de rugby, 39 courts de tennis, 1 terrain de hockey sur gazon, 4 terrains pour sports beach, 2 installations de mini-golf, 2 installations de terrains de boule, 1 installation de tir à l'arc, 1 club-house pour le canoë-kayak ainsi que plusieurs locaux pour la pratique du billard, de la boxe, des échecs, de l'haltérophilie, du tennis de table et du tir à l'arc.

Plus de 60 personnes font tourner les piscines et les bassins d'apprentissage, 50 personnes sont affectées aux salles des sports, et 55 personnes s'occupent de l'entretien et de la maintenance des infrastructures sportives.

Tout comme le service maintenance, le service des sports fait des transports de matériel loué ou mis à disposition aux associations sportives de la Ville. Il est également en charge de la location des infrastructures sous sa gestion.

Par ailleurs le service organise ses propres activités sportives. En 1980 débute l'activité "Sports pour Tous", qui aujourd'hui peut se vanter de presque 5000 inscriptions pour des cours qui offrent une large gamme d'activités aquatiques, d'activités en plein air ou en salle, spécialement adaptés à l'âge des participants. 6 moniteurs de la Ville et 60 moniteurs auxiliaires avec leur encadrement administratif mettent leur compétence au service des inscrits. En 1983 s'ajoutent les semaines sportives "Sportswochen", qui proposent surtout

aux jeunes des stages sportifs à Luxembourg et à l'étranger pendant les vacances scolaires d'été.

En parallèle aux occupations journalières, le service offre sa collaboration et son assistance à différentes organisations sportives et extra sportives. Citons ici quelques exemples marquants: l'ING Europe Marathon, le JP Morgan City Jogging, le Relais pour la Vie, le Skoda Tour de Luxembourg, le Gala Tour de France, le BGL BNP Paribas Luxembourg Open, le COSL Spillfest.



Alex Goergen





Bâtiment administratif, Rocade de Bonnevoie

Service de l'urbanisme et du développement urbain, police des bâtisses

L'urbanisme et la police des bâtisses faisaient partie intégrante du service de l'architecte jusqu'au 20 juillet 1981 quand fut créée une direction indépendante sous l'autorité de l'architecte Fernand Bintner jusqu'à son décès le 16 décembre 1994. C'est en 1995 que la direction en question fut transférée à l'administration de l'architecte. Au cours des années le service a changé de nom pour devenir le service de l'urbanisme et du développement urbain et de la police des bâtisses sous la direction de l'architecte Sonja Gengler, chef de service depuis 2002.

Le service comptant 25 collaborateurs, est composé de deux divisions: la division de la police des bâtisses qui est responsable des autorisations de construire et des renseignements à fournir aux citoyens sur le plan d'aménagement général (PAG) de la Ville. En 2009 la police des bâtisses a fait

au bourgmestre, seul responsable de délivrer des autorisations de bâtir, la proposition d'environ 950 autorisations de bâtir. Les dossiers sont traités par 8 ingénieurs techniciens et 2 architectes. La division détient des archives contenant bon nombre de plans d'autorisations de bâtir.

La deuxième division est en charge de l'urbanisme et du développement urbain dont l'occupation primaire est la gestion du plan d'aménagement général (PAG), le développement de l'aménagement urbain, et l'élaboration et la coordination de projets urbains, de plans directeurs (PD) et de plans d'aménagements particuliers (PAP).

Actuellement cette division assiste et supervise une association momentanée chargée par la Ville de l'élaboration du nouveau PAG.

C'est à cette même division, en collaboration avec d'autres services de la Ville,

et des architectes du secteur privé, qu'on doit le lancement de deux concours d'urbanisme, celui de la Porte de Hollerich en 2004 et celui de la Gare en 2005, qui ont par la suite mené aux plans directeurs des deux sites, permettant d'en diriger le développement futur. Récemment a eu lieu la consultation du "Royal Hamilius", sur base d'un cahier des charges élaboré par un groupement de spécialistes internes et externes, sous la direction du service du développement urbain. Le projet lauréat de cette consultation laissera son empreinte au centre-ville.

Martine Vermast

Sonja Gengler

